

Idées et pratiques



proposées par des services de garde dans leur plan de continuité des services en cas de pandémie

En 2007, le ministère de la Famille et des Aînés a demandé à tous les centres de la petite enfance (CPE) et aux garderies d'élaborer un plan de continuité des services en cas de pandémie d'influenza.

Une analyse de plans de continuité élaborés par des CPE et des garderies a permis de recenser des façons de faire concrètes et efficaces notamment pour sensibiliser les enfants et informer les parents et les membres du personnel sur les moyens et les techniques de prévention de la propagation du virus. Le Ministère croit opportun d'en faire part à l'ensemble des services de garde, particulièrement dans le contexte actuel de la pandémie de grippe A(H1N1).

La déclaration de l'état de pandémie par les autorités médicales oblige l'ensemble des services de garde à élever leur niveau de vigilance au maximum et à

renforcer grandement les mesures de prévention recommandées par ces autorités, tels le lavage des mains et l'hygiène respiratoire. Le présent document intègre aussi ces recommandations.

Par la diffusion de ces façons de faire et en raison du contexte actuel de pandémie, le Ministère veut encourager les services de garde qui ont déjà mis en place un plan à le renforcer et soutenir ceux qui terminent actuellement l'élaboration de leur plan. Il est important de rappeler que, pour la mise à jour de leur plan ou son élaboration, les services de garde doivent se référer au *Guide d'élaboration d'un plan de continuité des services en cas de pandémie d'influenza : centre de la petite enfance et garderie (installation)* accessible sur le site Web du Ministère.

PARTIE 1 – ACTIVITÉS DEVANT ÊTRE RÉALISÉES EN TOUT TEMPS

Lavage des mains

Cette pratique est la plus importante que vous puissiez mettre en place à des fins de prévention pour réduire la propagation du virus de l'influenza et de plusieurs autres infections.

- Enseigner aux enfants une bonne technique de lavage des mains et leur montrer de quelle façon les microbes sur les mains peuvent se propager rapidement.

Pour vous aider, faites une démonstration à l'aide d'une « lampe bleutée¹ », qui permet de visualiser les endroits souvent oubliés lors du lavage des mains, endroits pouvant donc servir de « réservoirs » de microbes et favoriser leur transmission aux autres. Vous pouvez également faire cette activité à l'aide d'huile végétale,

de vaseline ou de gouache². Mettez-en dans les mains des enfants et demandez-leur de toucher des objets pour qu'ils comprennent de quelle façon les microbes peuvent se transmettre. Puis, faites-leur se laver les mains sous l'eau à différentes températures (Attention! l'eau chaude pose un risque de brûlure), avec et sans savon, pour leur montrer la meilleure combinaison pour faire un nettoyage efficace de leurs mains. (Puisque aucune étude scientifique n'a été réalisée sur le sujet, il est recommandé de tester soi-même les méthodes au préalable afin de s'assurer que le résultat obtenu est bien celui attendu.)

- Utiliser un sablier pour compter avec les enfants le temps de lavage de leurs mains (au moins 15 secondes), ou encore leur faire chanter « Joyeux anniversaire » à deux reprises.

¹ Pour plus d'information, consultez l'article « Des « faux microbes » lumineux! » dans le bulletin *Bye-bye les microbes!* de mars 1999, accessible sur le site Web du MFA [<http://www2.mfa.gouv.qc.ca/publications/bye-bye-microbes/no21/outils.asp>].

² Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), *Mes aliments, j'en prends soin*, 2006, p. 6-8, accessible sur le site Web du MAPAQ [http://www.mapaq.gouv.qc.ca/NR/rdonlyres/E6619A22-BE11-4FDF-8139-3EFFB9FD1016/0/trousse_pedagogique.pdf].



- Veiller à ce que les enfants lavent leurs mains après avoir toussé ou éternué, s'être mouchés, avant les repas et les collations, après être allés aux toilettes, au retour de l'extérieur et après toute activité salissante.
- Préparer des histoires sur la propagation des microbes et l'importance du lavage des mains, et les raconter aux enfants.
- Inviter des étudiantes en soins infirmiers ou en techniques d'éducation à l'enfance à organiser des activités à réaliser avec les enfants.
- Informer et sensibiliser les parents sur ces mesures pour qu'ils puissent également les appliquer à la maison.
- Afficher et promouvoir la publication *Atchoum! Microbes rebelles aux poubelles*⁴.

- Faire des expériences thématiques avec les enfants pour favoriser le lavage des mains.
- Faire des affiches avec les enfants sur le lavage des mains.
- Inviter des étudiantes en soins infirmiers ou en techniques d'éducation à l'enfance à organiser des activités à réaliser avec les enfants.
- Faire un rappel de sensibilisation sur l'importance du lavage des mains dans le journal de l'établissement.
- Faire un suivi sur la méthode de lavage des mains à l'occasion d'une réunion pédagogique.
- Inclure également la technique de lavage des mains dans la formation d'accueil des nouvelles éducatrices.
- Afficher et promouvoir la publication *Ouste les microbes! La mousse à la rescousse*³.
- Informer et sensibiliser les parents sur ces mesures pour qu'ils puissent également les appliquer à la maison.

Hygiène respiratoire

L'hygiène respiratoire porte sur les gestes simples à poser en cas de toux ou d'éternuement pour prévenir la propagation des virus.

- Réaliser des activités thématiques sur les raisons justifiant la recommandation de tousser et d'éternuer dans le creux du coude ou le haut du bras lorsque des mouchoirs ne sont pas à portée de main.
- Inciter les enfants à faire penser à leurs camarades et parents d'utiliser leur bras pour tousser ou éternuer lorsqu'ils oublient.

Port du masque

Selon les autorités de santé publique, le port du masque anti-projection est une mesure de prévention s'adressant seulement au personnel chargé de la surveillance des enfants présentant un symptôme d'allure grippale (fièvre et toux accompagnées de maux de tête, fatigue, courbatures ou fatigue intense, etc.), et ce, en attendant le retour à la maison.

Sans insister auprès des enfants sur le fait que le personnel de l'installation pourrait porter un masque en situation de pandémie, vous pouvez réaliser dès maintenant des activités avec des masques pour que les enfants démystifient cet objet et pour prévenir ainsi leur peur éventuelle.

- Mettre des masques dans le coin de jeu dramatique.
- Utiliser des masques anti-projection au cours d'activités ludiques (déguisement, jeu de rôle).
- Faire une activité spéciale « Aujourd'hui, tout le monde porte un masque en papier ».
- Faire une activité de décoration de masques.
- Expliquer aux enfants, sous forme de pièce de théâtre ou d'activité thématique, les raisons justifiant le port du masque (chez l'infirmière ou le médecin par exemple).
- Afficher des photos de personnes portant un masque.
- Dessiner des sourires sur les masques.



³ Ministère de la Famille et des Aînés, 2007.

⁴ Ministère de la Famille et des Aînés, 2006.

Vaccination

La vaccination est un moyen efficace de se protéger contre l'influenza saisonnière, car elle permet de préparer le système immunitaire à se défendre le moment venu.

- Déposer dans la salle du personnel l'horaire de vaccination contre la grippe saisonnière et faciliter la prise de rendez-vous des employés intéressés par la vaccination. Le personnel d'un CPE recevra le vaccin gratuitement sur présentation d'une preuve d'emploi.
- Communiquer avec le CSSS (volet CLSC) et convenir des modalités de vaccination contre la grippe saisonnière pour les enfants, les parents et le personnel désirant se faire vacciner.
- Rappeler les dates de vaccination contre la grippe saisonnière dans le journal de l'établissement.
- Offrir aux parents la possibilité de mettre à jour la vaccination dans le dossier de leur enfant.
- Discuter avec le conseil d'administration du CPE ou le gestionnaire de la garderie de la possibilité d'offrir la vaccination en milieu de travail pour le personnel du CPE.

Nettoyage des surfaces

Il est possible de limiter la propagation des virus en nettoyant fréquemment le milieu de travail.

- Adopter une procédure d'entretien et de désinfection du local avec les produits habituels (tâches journalières, hebdomadaires et mensuelles).
- Ajouter à la routine de désinfection des tables et des chaises, la désinfection des poignées de porte et des interrupteurs de lumière.

Nettoyage des jouets

Il est possible de limiter la propagation des virus en nettoyant fréquemment les jouets, qui sont des véhicules importants de transmission des virus.

- Privilégier l'achat de jouets en plastique résistants au lave-vaisselle.

- Faire une liste des jouets nettoyés pour assurer un meilleur suivi.
- Accorder une attention particulière aux jouets pouvant être portés à la bouche.
- Rendre accessible la politique de désinfection des jouets et l'inclure dans le cartable des remplaçantes.
- Acheter un lave-vaisselle industriel, qui assurera un travail encore plus adéquat et rapide.
- S'assurer que le nettoyage des jouets est fait fréquemment, selon les recommandations.

Gestion des enfants malades

À des fins de prévention, il faut gérer la présence au service de garde des personnes présentant des symptômes grippaux (par exemple, fièvre et toux avec maux de tête, grande fatigue ou courbatures).

- Adopter le protocole d'accueil et de gestion de la présence des enfants malades du CSSS (volet CLSC) de votre territoire.
- Conscientiser les parents à l'importance de garder à la maison un enfant qui est malade, **surtout s'il présente un symptôme d'allure grippale (fièvre et toux accompagnées de maux de tête, fatigue, courbatures ou fatigue intense, etc.)**, et de prévoir une solution de rechange si l'enfant ne peut fréquenter le service de garde (grands-parents, voisin, ami, autre membre de la famille, etc.).
- Afficher et rendre visibles le tableau des maladies infectieuses, les règles d'exclusion et le registre des maladies à déclaration obligatoire. En remettre des copies aux parents.
- Afficher la description des symptômes liés au virus de la grippe A(H1N1) et demander aux parents de réagir au moindre doute.
- Demander aux parents de s'assurer qu'une personne pourra venir chercher rapidement l'enfant au service de garde si ce dernier est malade et que cela nécessite un retrait.
- En tout temps, tenir un registre des enfants malades dont l'infection a été déclarée au CSSS (volet CLSC).

- Tenir un registre des enfants malades (présence de fièvre accompagnée d'au moins un symptôme grippal ou respiratoire) et assurer le suivi avec les parents.
- Inclure la politique d'exclusion des enfants malades dans le plan de continuité des services, l'afficher dans la salle du personnel et la remettre aux parents.
- Discuter régulièrement, en réunion d'équipe, de la façon de procéder avant d'exclure un enfant malade.
- Demander la collaboration des parents afin qu'ils appliquent eux aussi les méthodes de prévention à la maison.
- Désinfecter les toilettes pour enfants plusieurs fois par jour.
- Employer un papier ou un piqué propre pour chaque enfant lors de l'utilisation de la table à langer.

Autres pratiques mises en place

D'autres pratiques peuvent contribuer à limiter la transmission des infections et des virus.

- Sensibiliser tout le personnel de l'établissement, y compris les employés à la cuisine, aux mesures de prévention de la transmission des infections.
- Remettre le document *La prévention des infections chez les personnes travaillant en service de garde à l'enfance, y compris les stagiaires*⁵ à tout le personnel.
- Revoir le brossage des dents et la gestion de l'entreposage des brosses à dents.
- Tous les jours, afin d'aérer le local, prévoir une période pour ouvrir les fenêtres pendant que les enfants sont à l'extérieur du local.

Relève et ressources humaines

Selon les autorités de santé publique, le taux d'absentéisme du personnel pourrait atteindre 35 % en situation pandémique. Un tel taux demande de planifier la relève et différentes options de remplacement pour disposer de la main-d'œuvre nécessaire au maintien des services essentiels⁶.

- Planifier la relève de main-d'œuvre en s'assurant de respecter les ratios enfants/éducatrice pour des raisons de santé et de sécurité.
- Développer des modalités de partage des ressources humaines entre services de garde d'un même territoire.
- Effectuer un sondage auprès du personnel afin de déterminer qui, en cas de pandémie, prévoit se porter disponible pour travailler. Ce sondage devrait être fait avant la pandémie et refait périodiquement.

Notes

⁵ [http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/SG_prevention_infection.pdf].

⁶ *Guide d'élaboration d'un plan de continuité des services en cas de pandémie d'influenza : centre de la petite enfance et garderie (installation)*, p. 22-29 [<http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/cpe-garderies/gestion-sg/situationsurgence/Pages/index.aspx#pandemie>].

PARTIE 2 – MESURES À APPLIQUER LORSQU'UNE SITUATION EST DÉCLARÉE PANDÉMIQUE PAR LES AUTORITÉS DE SANTÉ PUBLIQUE

Cette partie présente des mesures planifiées par des services de garde en prévision de situations de pandémie, **comme celle déclarée récemment à la suite de l'apparition du virus de la grippe A(H1N1)**. Ces mesures peuvent être ajoutées à celles déjà prévues dans un plan de continuité des services et à celles indiquées dans le *Guide d'élaboration d'un plan de continuité des services en cas de pandémie d'influenza : centre de la petite enfance et garderie (installation)*.

Lavage des mains **En période de pandémie**

En situation pandémique, il est nécessaire de renforcer les mesures prises à des fins de prévention.

- Veiller à ce que tous les parents, le personnel et les enfants se lavent les mains à leur arrivée et à leur départ du service de garde.
- Installer un distributeur de gel antiseptique à base d'alcool (au moins 60 %) à l'entrée du service de garde, pour les parents et les visiteurs.
- Évaluer et revoir au besoin l'efficacité des mesures planifiées.

Hygiène respiratoire **En période de pandémie**

En situation de pandémie, il est important d'intensifier les pratiques d'hygiène (lavage des mains et hygiène respiratoire).

- Veiller à ce que les éducatrices se lavent les mains après avoir mouché un enfant.
- Prévoir des rince-mains à base d'alcool facilement accessibles aux éducatrices afin de faciliter et promouvoir une hygiène des mains fréquente.
- Veiller à ce que les enfants lavent leurs mains souvent, notamment après s'être mouchés.
- Inciter les enfants à utiliser le pli du coude ou le haut du bras pour tousser et éternuer.



Réduction des contacts

En période de pandémie et d'une virulence soutenue

En situation de pandémie et d'une virulence soutenue, le renforcement des mesures de prévention pourrait se matérialiser en visant une réduction des contacts encore plus grande malgré la difficulté que cela pose en service de garde.

- Placer les enfants à une distance d'au moins un mètre lors d'une activité où ils n'ont pas à se déplacer (par exemple lors de la sieste ou de la lecture d'une histoire).
- Lors de la sieste, installer les enfants dans une position où les têtes ne se font pas face afin d'éviter qu'ils soient en contact direct avec les sécrétions des autres enfants. Si des enfants toussent ou éternuent, les mettre à l'écart des autres enfants.
- suspendre les routines impliquant la manipulation d'objets d'un enfant à l'autre.
- Cesser les rotations de salles et de groupes.
- Limiter les contacts en allant jouer dehors le plus souvent possible.
- Limiter la circulation entre les diverses sections de l'installation (cuisine, aires de jeux, pouponnière, etc.).
- Éviter de visiter la cuisine inutilement.
- Éviter les visites surprises d'un local à l'autre.
- Réduire le temps où l'on regroupe les enfants à l'accueil et à la fermeture.
- Installer une affiche « Zone réservée aux enfants » sur les portes des locaux.

- Limiter au vestiaire l'accès des parents et autres visiteurs.
- Installer des affiches et des mémos pour les parents en vue de réduire les conversations avec les éducatrices sur les seuils de porte, et les inviter à téléphoner ou à écrire à l'éducatrice.
- Aviser les parents de restreindre le nombre de personnes qui viennent chercher l'enfant et d'éviter les allées et venues au cours de la journée.
- Installer un désinfectant pour les mains à base d'alcool à l'entrée du service de garde et demander aux fournisseurs et aux parents de l'utiliser.
- Limiter les accès aux divers locaux.
- À moins qu'il ne s'agisse de matériel lourd, demander aux fournisseurs de laisser leurs marchandises à l'entrée, et favoriser avec eux les communications par téléphone ou par courrier électronique.
- Aérer les locaux environ 30 minutes par jour et maintenir un taux d'humidité de 30 à 50 %.
- Afficher à l'entrée une enseigne indiquant « SVP, veuillez sonner du côté de l'administration. Un membre du personnel administratif vous accueillera. »
- Faire de plus grosses commandes auprès des fournisseurs pour qu'ils livrent moins souvent.
- Enlever temporairement le coin de jeu de rôle et de déguisement.
- Mettre en place une équipe de désinfection. Désinfecter non seulement les jouets, mais aussi les poignées de porte, les lits d'enfants ainsi que tous les objets les plus touchés dans la journée.
- Demander aux éducatrices d'effectuer de la désinfection supplémentaire lors de la sieste des enfants, en accordant la priorité aux tables, chaises et jouets récemment manipulés par les enfants.
- Lorsqu'un groupe quitte un local, utiliser un vaporisateur (par exemple, le même que pour la désinfection de routine, gardé à l'abri des enfants) pour désinfecter les tables, chaises et jouets récemment manipulés.

Nettoyage et désinfection des jouets En période de pandémie

En période de pandémie, la désinfection des jouets revêt une extrême importance.

Nettoyage et désinfection des surfaces En période de pandémie

En période pandémique, le nettoyage du milieu de garde doit être encore plus systématique.

- Désinfecter quotidiennement les surfaces qui le sont normalement (poignées de porte, rampes, interrupteurs, matelas pour la sieste, etc.) et désinfecter deux fois par jour celles qui le sont normalement une fois par jour (toilettes, lavabos, etc.).
- Affecter le personnel préposé au nettoyage à la désinfection systématique (chaque jour, après la période d'accueil) des surfaces horizontales en contact avec les mains et de celles des aires de circulation (poignées, rampes, etc.).
- Retirer les jouets les plus à risque, tels que les déguisements, afin de réduire les risques d'infection. Privilégier les jouets en plastique qui peuvent aller au lave-vaisselle.
- Réserver la pâte à modeler à un même enfant, de façon à éviter les échanges entre les enfants. Il est préférable d'attendre 24 heures avant de réutiliser la pâte à modeler. Prévoir une quantité pour le matin et une autre pour l'après-midi si cette activité revient à deux reprises au cours de la même journée.
- Acheter un filet par local, y compris les locaux d'ouverture et de fermeture, pour y déposer au fur et à mesure les jouets souillés.
- Limiter le nombre de jouets en circulation, susciter davantage les jeux individuels.
- Mettre en quarantaine les jouets qui ne peuvent être nettoyés immédiatement, jusqu'à ce que leur nettoyage soit effectué.
- Faire en sorte que les éducatrices soient responsables du lavage des jouets dans leur local.



Relève et ressources humaines En période de pandémie

En période de pandémie, il est possible que des membres du personnel soient malades ou demeurent à la maison pour prendre soin de leur enfant ou d'un proche. C'est pourquoi il est important de pouvoir recourir aux services de personnes en remplacement de votre main-d'œuvre, pour assurer les services essentiels et répondre aux besoins.

- Annuler les rencontres et réunions de groupe.
- Mettre en œuvre le plan de relève et le partage des ressources entre services de garde (offres et besoins) à l'aide de communications par courriel et selon les modalités convenues avec ces services.
- Porter attention aux membres du personnel susceptibles d'être plus particulièrement touchés par les répercussions psychosociales de la pandémie afin de réduire le nombre de retraits du milieu de travail.
- Au besoin, modifier les horaires de travail des éducatrices afin de mieux répartir les ressources.



Autres pratiques mises en place En période de pandémie

En période de pandémie, d'autres pratiques peuvent être mises en place pour limiter la propagation du virus.

- Spécifier aux éducatrices que l'hygiène passe avant l'autonomie des enfants.
- Éviter le partage de nourriture et de boissons par les enfants lors des repas et des collations.
- Permettre au personnel de laisser les vêtements utilisés au travail afin que ceux-ci soient lavés sur place et d'éviter ainsi la manipulation de ces vêtements à la maison. Prévoir des vêtements de rechange.
- Permettre au personnel d'utiliser les installations sanitaires du service de garde pour se laver avant de quitter le lieu de travail. La mesure la plus importante demeure toutefois le lavage des mains.
- Demander au personnel de porter un sarrau, qui sera lavé et changé quotidiennement.
- Si les enfants utilisent des sarraus, ceux-ci doivent être lavés au service de garde et changés quotidiennement.
- Préparer pour chaque membre du personnel des trousse (sac à ceinture contenant masque, gants, désinfectant à mains, lingettes nettoyantes) et s'assurer qu'elles sont accessibles dans chaque local.

Notes

